



Rhône-Alpes, Loire
Champdieu
les Gayottes

Mairie-école

Références du dossier

Numéro de dossier : IA42003148
Date de l'enquête initiale : 2006
Date(s) de rédaction : 2013
Cadre de l'étude : inventaire topographique
Degré d'étude : repéré

Désignation

Dénomination : mairie, école primaire
Genre du destinataire : de garçons
Parties constituantes non étudiées : puits, préau, logement

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en village
Références cadastrales : 1999, AD, 251

Historique

En 1901, le conseil municipal décide de construire un nouveau groupe scolaire (au lieu d'agrandir l'ancienne mairie-école, voir IA42003149) et choisit Thévenet, agent voyer d'arrondissement, comme architecte. Une parcelle de terrain est acquise peu après, au quartier du Chauffour, le long de la voie communale n°6 (entrée nord du Bourg). Les plans, devis et cahier des charges du groupe scolaire sont fournis par Thévenet le 20 octobre 1901 (50 704,73 F). L'école doit comprendre trois classes pour accueillir 104 élèves garçons en moyenne. L'adjudication des travaux de construction est accordée le 27 septembre 1903 à Joseph Blanc, entrepreneur, demeurant à Saint-Just sur Loire (52 524,73 F). Le groupe scolaire doit comprendre une école de garçons (à droite, 3 classes avec vestibule) et une école de filles (à gauche, 2 classes avec vestibule), avec les logements de l'institutrice et de ses adjointes, des instituteurs et du directeur, ainsi que les cours, jardin et dépendances. Le cahier des charges prévoit la construction d'un bâtiment faisant retour à chaque extrémité, de 35,70 m de long sur 8,35 m de large, avec sous-sol (caves sous le vestibule d'entrée et sous la partie sud de la 2e classe de garçons longeant la rue, avec "plafond de vouutelettes en brique creuse supportées par des poutrelles métalliques"), un étage et un comble ; la façade principale doit être couronnée d'un fronton avec l'inscription "Écoles communales". Au rez-de-chaussée sont situées les classes des filles et des garçons, séparées par une bibliothèque, à l'étage, les logements, et dans les combles, les greniers. La cour doit comporter un puits avec deux pompes. Les murs sont prévus en maçonnerie ordinaire au mortier de chaux (et en béton pour certains murs de petits bâtiments ou de clôture), avec des parties en pierre de taille (revêtement des murs de soubassement, cordons, corniches... voir cahier des charges en annexe). Le procès-verbal de réception définitive est réalisé le 26 novembre 1905 ; le surcoût engendré par la surélévation par rapport au projet initial, qui ne prévoyait pas d'étage au-dessus de la seconde classe de fille, a engendré des protestations. La mairie, qui n'est pas citée dans le programme de l'édifice, s'est rapidement installée dans l'école.

Période(s) principale(s) : 1er quart 20e siècle
Dates : 1901 (daté par source, porte la date), 1904
Auteur(s) de l'oeuvre : Thévenet (agent voyer, attribution par source), Joseph Blanc (entrepreneur, attribution par source)

Description

L'école est formée d'un corps de bâtiment à plan en U. La façade principale longe la rue. Les cours se développent latéralement, au nord (filles) et au sud (garçons), en se rejoignant sur l'arrière. La façade sur rue a 11 travées, avec un soubassement, un rez-de-chaussée surélevé (porte desservie par un escalier extérieur en maçonnerie), un étage carré (escalier intérieur tournant à retours avec jour, garde-corps en fer forgé) et un comble à usage de grenier. Les cours sont entourées d'un muret en maçonnerie, avec des portes piétonnes donnant sur la rue. Chacune possède une remise avec un petit préau couvert adossé ; une pompe à chaîne est implantée à proximité du bâtiment, entre la 2^e et la 3^e travée côté cour nord. Les murs sont en moellon enduit ; le soubassement est plaqué de pierre de taille, en granite, alternant avec de la brique dans l'alignement des travées de fenêtres. Les corniches sont en pierre sur la façade principale et les façades latérales extérieures, en brique (quart-de-rond) pour les façades de l'intérieur du U. Les chaînes d'angle et les encadrements de baies sont en brique et pierre (calcaire), avec linteaux en pierre pour les fenêtres de la façade principale et des façades latérales extérieures (linteaux en bâtière pour la porte et les fenêtres du rez-de-chaussée surélevé et la fenêtre de la travée centrale de l'étage, linteaux droits pour les fenêtres de l'étage), en brique pour les façades à l'intérieur du U (en arc segmentaire) ; les appuis sont en pierre. La travée centrale est mise en valeur par la présence de la porte au rez-de-chaussée, le linteau en bâtière de la fenêtre de l'étage et le couronnement par un fronton triangulaire percé d'une petite fenêtre géminée et orné d'une inscription. Les toits sont à longs pans et croupes, en tuile plate mécanique. Inscriptions : linteau de la porte centrale du rez-de-chaussée : MAIRIE. Linteau de la fenêtre centrale de l'étage : 1904. Fronton : ÉCOLES COMMUNALES ; acrotères : R et F. Linteau de la porte de la cour, au nord : FILLES ; au sud : GARÇONS.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : granite ; moellon

Matériau(x) de couverture : tuile plate mécanique

Plan : plan régulier en U

Étage(s) ou vaisseau(x) : étage de soubassement, rez-de-chaussée surélevé, 1 étage carré

Élévations extérieures : élévation à travées

Type(s) de couverture : toit à longs pans ; croupe

Escaliers : escalier hors-oeuvre : escalier droit, en maçonnerie ; escalier intérieur : escalier tournant à retours avec jour

Décor

Techniques : céramique

Précision sur les représentations :

Décor de briques vernissées (très discret) : briques bleues et jaunes alternées au centre des parties en brique du soubassement, dans un losange de petits moellons de granite.

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété de la commune

Références documentaires

Documents d'archive

- **AC Champdieu. Registres des délibérations 14 janvier 1901-20 février 1916. - Délibération du 14**
AC Champdieu. Registres des délibérations 14 janvier 1901-20 février 1916. - **Délibération du 14 janvier 1901.** Le conseil municipal décide de construire un nouveau groupe scolaire (et pas d'agrandir l'ancienne mairie-école) et choisit Thévenet, agent voyer d'arrondissement, comme architecte. - **Délibération du 30 mai 1901.** Achat de la parcelle dite l'Enclos pour construire le groupe scolaire. - **Délibération du 7 novembre 1901.** Plans, devis et cahier des charges du groupe scolaire, dressés par Thévenet le 20 octobre 1901 (50 704,73 F). Les plans et l'achat de la parcelle sont approuvés. Le conseil municipal demande la création de 2 postes d'adjoint (104 élèves garçons en moyenne, il faut donc trois classes). - **Délibération du 30 avril 1903.** Groupe scolaire comprenant trois classes de garçons et deux de filles. La commune a demandé un secours. Le Ministère réclame que la 5^e classe soit une classe enfantine mixte. La commune s'y oppose (une classe enfantine est inutile à la campagne) mais se pliera à cette demande si nécessaire. Les deux classes de filles seront conduites par des institutrices congréganistes. - **Délibération du 21 août 1905.** Approbation du décompte des travaux du groupe scolaire. - **Délibération du 26 novembre 1905.** Réception définitive. Entrepreneur Blanc. Il y a eu surélévation par rapport au projet initial, donc surcoût, ce qui a engendré des protestations.

- **AC Champdieu. Liasse Ecoles publiques. Groupe scolaire. - 27 septembre 1903. Adjudication des travaux de construction du groupe scolaire**, à Joseph Blanc entrepreneur, demeurant à Saint-Just sur Loire (52 524,73 F). - 20 octobre 1901. **Devis et cahier des charges** du groupe scolaire. - 26 novembre 1906. **Procès-verbal de réception définitive des travaux** par Thévenet, architecte à Montbrison.

Documents figurés

- **Commune de Champdieu. Projet de construction d'un groupe scolaire. Plan d'ensemble / Thévenet**
Commune de Champdieu. Projet de construction d'un groupe scolaire. Plan d'ensemble / Thévenet (agent voyer d'arrondissement). 1 dess. : encre noire, encre et lavis colorés sur papier, 31x63 cm. Ech. 1:200. 1901. "Dressé par l'agent voyer d'arrondissement soussigné, Montbrison le 20 octobre 1901". Signé : Thévenet (AC Champdieu. Liasse Ecoles publiques).
- **Commune de Champdieu. Projet de construction d'un groupe scolaire. Coupe suivant a, b, c, d. Coupe**
Commune de Champdieu. Projet de construction d'un groupe scolaire. Coupe suivant a, b, c, d. Coupe
suivant m, n, o, p. Coupe sur le préau des filles. Coupe sur le préau des garçons. Plan et coupe des
cabinets des garçons / Thévenet (agent voyer d'arrondissement). 1 dess. : encre noire, encre et lavis colorés sur papier, 81x125 cm. Ech. 1:100 (coupes), 1:50 (cabinets). 1901. "Dressé par l'agent voyer d'arrondissement soussigné, Montbrison le 20 octobre 1901". Signé : Thévenet.
- **CHAMPDIEU (Loire) - La Mairie et les Ecoles. Cliché Piat, éditeur, Montbrison / Piat (photographe,**
CHAMPDIEU (Loire) - La Mairie et les Ecoles. Cliché Piat, éditeur, Montbrison / Piat (photographe,
éditeur). 1 impr. photoméc. (carte postale) : N&B. 1er quart 20e siècle (Coll. Part. L. Tissier).

Annexe 1

AC Champdieu. Liasse Écoles publiques. Devis et cahier des charges, 20 octobre 1901

AC Champdieu. Liasse Écoles publiques. **Devis et cahier des charges** du groupe scolaire, 20 octobre 1901.

- Construction sur un terrain clos de 2375 m² appartenant au sieur Passel. Le groupe scolaire comprendra une école de garçons (à droite, 3 classes avec vestibule) et une école de filles (à gauche, 2 classes avec vestibule), avec cours, jardin et dépendances. Les classes et les logements des maîtres et des maîtresses seront réunis dans un bâtiment à un étage (35,70 m de long, 8,35 m de large) faisant retour à chaque extrémité.

- Au rez-de-chaussée : classes, vestibules, vestiaires, bibliothèque (5,90x7,55 m, à gauche de l'entrée principale, elle séparera les classes des deux écoles) ; étage : logements. L'étage ne s'étendra pas sur la 2e classe de filles ; accès par 2 escaliers à palier situés dans les vestibules, 3 cuisines et 13 chambres (dont 10 avec cheminée), cabinets d'aisance. Pièces a, b, c, d, e, o : logement de l'institutrice et de ses adjointes ; les 10 pièces au sud : logement des instituteurs ; pièces p, f, g, h, i, qui forment un groupe indépendant, sont le logement du directeur. Comble au-dessus de la 2e classe de fille : grenier des institutrices ; comble au-dessus des logements : grenier des instituteurs. Caves sous le vestibule d'entrée et sous la 2e classe de garçons (partie sud de la classe longeant la rue), avec plafond de vouutelettes en brique creuse supportées par des poutrelles métalliques.

Dans la cour intérieure entre les retours du bâtiment on construira 2 petits dépôts, un pour chaque école, et un puits avec 2 pompes.

Sur le mur de la façade principale : fronton percé d'une fenêtre à deux ouvertures sous laquelle sera gravée l'inscription "Ecoles communales". Corniche en brique pressée.

Maçonnerie : maçonnerie ordinaire au mortier de chaux (et certains murs en béton : clôture, préaux, cabinets).

Revêtement des murs de soubassement et de façade au-dessous du cordon, cordon de la façade principale, corniche sur les côtés nord, sud et ouest, consoles, rampants et couronnement du fronton, appuis et linteaux des portes et des fenêtres des façades nord, sud et ouest seront en pierre de taille. Chaînes d'angles en alternance de pierre de taille et brique pressés. Les montants extérieurs des portes et fenêtres, les contre-cœurs des fenêtres du rez-de-chaussée sur la rue, les corniches du côté opposé, les linteaux du côté cour, les murs extérieurs des privés seront en brique pressée ou brique et pierre de taille. Couvert en tuile cannelée. La pierre de taille utilisée en parement au-dessous des fenêtres du rez-de-chaussée sera de la pierre de Ruons (?). la pierre de taille des parties supérieure sera de Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme). Moellons en pierre de Moingt. Brique ordinaire de Marcilly-le-Châtel, brique pressée, carreaux, tuiles et gaines de cheminée de Saint-Marcellin. Chaux de Cruas ou du Teil.

Illustrations



CHAMPDIEU (Loire) -
La Mairie et les Ecoles.
Phot. Eric (reproduction) Dessert,
Autr. Théoleyre (éditeur)
IVR82_20054201477NUCB



Vue générale depuis le nord-ouest.
Phot. Eric Dessert
IVR82_20064202003NUCA



Vue d'ensemble depuis le sud-ouest.
Phot. Eric Dessert
IVR82_20064202002NUCA



Vue de trois-quarts depuis le sud-est.
Phot. Thierry Monnet
IVR82_20134200938NUCA



Vue d'une remise et
d'un préau couvert.
Phot. Thierry Monnet
IVR82_20134200939NUCA



Vue générale depuis l'est.
Phot. Thierry Monnet
IVR82_20134200989NUCA

Dossiers liés

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Le faubourg du Chauffour (IA42003158) Champdieu, le Chauffour

Auteur(s) du dossier : Caroline Guibaud, Thierry Monnet

Copyright(s) : © Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Conseil général de la Loire



CHAMPDIEU (Loire) - La Mairie et les Ecoles.

Référence du document reproduit :

- **CHAMPDIEU (Loire) - La Mairie et les Ecoles. Cliché Piat, éditeur, Montbrison / Piat (photographe, CHAMPDIEU (Loire) - La Mairie et les Ecoles. Cliché Piat, éditeur, Montbrison / Piat (photographe, éditeur). 1 impr. photomé. (carte postale) : N&B. 1er quart 20e siècle (Coll. Part. L. Tissier).**

IVR82_20054201477NUCB

Auteur de l'illustration : Eric (reproduction) Dessert

Auteur du document reproduit : Théoleyre (éditeur)

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Collection particulière
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale depuis le nord-ouest.

IVR82_20064202003NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble depuis le sud-ouest.

IVR82_20064202002NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de trois-quarts depuis le sud-est.

IVR82_20134200938NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Monnet

Date de prise de vue : 2006

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'une remise et d'un préau couvert.

IVR82_20134200939NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Monnet

Date de prise de vue : 2006

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale depuis l'est.

IVR82_20134200989NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Monnet

Date de prise de vue : 2006

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation